

protectionnistes. Aujourd'hui, il nous faut de nouvelles méthodes, et nous sommes sur le point de les trouver. Nous avons depuis longtemps dépassé le stade des industries naissantes que nous avons déjà connues au pays. De fait, l'industrie canadienne a maintenant atteint un point tel que nous devrions étudier les problèmes que suscitent la maturité et les mesures qui devraient être prises à la lumière de cette maturité de notre industrie et de notre économie.

Une étape importante qui, à mon avis, pourrait contribuer sensiblement à une nouvelle expansion de notre industrie consisterait, bien entendu, à instituer une société de développement du Canada. Je n'ai pas l'intention, cela va sans dire, de discuter de ce sujet maintenant; on nous a dit qu'une mesure à cet effet sera présentée à la Chambre pendant la session. Personnellement, je m'en réjouirais et j'espère que le bill, dans la forme où il sera présenté, sera beaucoup plus efficace qu'on ne l'a laissé entendre jusqu'à maintenant.

Cet après-midi j'aimerais discuter de certaines considérations de politique qui découlent des modifications prévues au tarif des douanes. Pour commencer, il faut réorienter certaines de nos activités commerciales. J'ai soulevé cette question à l'étape de la résolution et j'aimerais y revenir brièvement. C'est un fait notoire que nos échanges avec les États-Unis représentent 60 p. 100 de notre commerce actuel. Il est bien naturel que la majorité de ces échanges soient avec eux. On a laissé entendre, à maintes reprises, qu'il serait souhaitable de réorienter notre commerce. Les concessions découlant de la négociation Kennedy vont énormément influencer sur notre commerce avec les États-Unis. A vrai dire, le gouvernement a noté—et aussi les publications traitant du sujet—qu'une foule de concessions auxquelles participe le Canada visent notre commerce avec les États-Unis. Cet état de choses, à mon avis, suscitera des problèmes encore plus importants que ceux qui se posent à nous depuis un certain nombre d'années.

J'ai déjà mentionné que pour réorienter, dans une certaine mesure, notre commerce, nous pourrions considérer l'ensemble du domaine des biens de consommation légers qui est celui de notre commerce actuel. Un grand nombre de ces marchandises viennent aujourd'hui des États-Unis. Si on les achetait à d'autres pays avec lesquels nous aimerions augmenter notre commerce, notre bilan commercial s'en trouverait amélioré à la longue, aussi bien avec les États-Unis qu'avec d'autres pays.

[M. Burton.]

On a mentionné le problème de la propriété étrangère. A mon avis, il est étroitement lié à la nature de notre commerce. Il se pose également lorsque nous considérons des problèmes comme la rationalisation de l'industrie et les restrictions que l'on constate actuellement à propos de la nouvelle expansion de l'industrie secondaire au Canada, lorsqu'il s'agit d'augmenter et d'améliorer l'usage des matières premières produites dans notre pays. Le sujet est traité dans le rapport Watkins que connaissent la plupart des députés. Le rapport Watkins a fait un certain nombre de recommandations pour régler ces problèmes. Par exemple, il mentionne la possibilité d'une agence commerciale du gouvernement qui pourrait traiter avec les filiales des États-Unis. Celles-ci doivent tenir compte des restrictions impliquées par le *Trading with the Enemy Act* des États-Unis.

Mais nous devons également reconnaître que les décisions collectives de compagnies plurinationales ne sont pas toujours dans l'intérêt national du Canada. C'est au gouvernement qu'il appartient, selon moi, de faire en sorte de sauvegarder l'intérêt de la nation. On pourrait également dire, je pense, que ces compagnies, notamment les sociétés plurinationales, se plieraient aux règles que le gouvernement établirait pour que leur exploitation contribue à l'économie canadienne.

Il y a un autre aspect qui se rapporte, à mes yeux, à nos considérations actuelles. Il s'agit de la rationalisation de l'industrie. Elle me semble découler nécessairement de la libéralisation du commerce. Le processus de rationalisation a souvent été entravé dans le passé par les politiques et par l'orientation donnée à la propriété de l'industrie canadienne. Il ne faudrait pas oublier non plus que la réalisation du libre-échange ne s'accompagne pas nécessairement des avantages économiques souhaités de nous tous. Les députés ont déjà parlé des difficultés qui se posent au sujet des machines agricoles. En dépit de dispositions prévues pour le libre-échange des machines agricoles avec les États-Unis, nous n'en avons pas retiré tous les avantages désirés.

Il conviendrait également de mentionner le lien qui existe entre la politique monétaire et la question actuellement à l'étude. La liberté du Canada en matière de politique monétaire a certes été entravée au cours des dernières années. Je crois que nous devrions la réviser. Nous avons entendu parler de l'opportunité d'adopter un taux de change flottant, idée que même certains députés ministériels préconisent. Il serait indispensable, bien entendu, de